



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Quelle place accordée au nucléaire dans le mix énergétique régional ?

Question écrite n° 39078

## Texte de la question

M. José Evrard interroge Mme la ministre de la transition écologique sur la place accordée au nucléaire dans le mix énergétique régional des Hauts-de-France. Le récent mix énergétique voté en 2018 par la région Hauts-de-France va dans le sens de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, afin de doubler l'utilisation des énergies renouvelables d'ici 2030. Toutefois, cette décision semble tourner le dos au secteur du nucléaire, pourtant fondamental pour la région Hauts-de-France. Le nucléaire dans les Hauts-de-France, c'est 15 000 emplois, 9 % de la production nationale et la plus grande centrale nucléaire d'Europe de l'Ouest : Gravelines. La présence du nucléaire renforce également l'attractivité de la région : grand consommateur d'électricité, l'hébergeur OVH et d'autres hébergeurs se sont récemment installés dans la région afin de bénéficier d'un accès direct à une électricité de qualité. La centrale nucléaire de Gravelines permet également d'obtenir des prix inférieurs de 30 % à la moyenne européenne. En outre, la production électrique régionale des Hauts-de-France pour l'année 2018 provenait à 67 % du nucléaire, quand les éoliennes ne produisaient que 14 % et les bioénergies 2 %. Pour toutes ces raisons, il paraît indispensable d'assurer une place importante au nucléaire dans le mix énergétique régional afin que cohabitent en harmonie tous les moyens de production énergétique disponibles dans la région Hauts-de-France. La récente fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim ne semble pas tendre dans ce sens. Il lui demande en conséquence quelle sera la place accordée au nucléaire dans le mix énergétique régional des Hauts-de-France.

## Données clés

**Auteur :** [M. José Evrard](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (3<sup>e</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 39078

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** [Transition écologique](#)

**Ministère attributaire :** [Transition écologique](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [25 mai 2021](#), page 4333

**Question retirée le :** 18 janvier 2022 (Fin de mandat)